

Séance du Conseil Municipal du 30 septembre 2009

L'an deux mil neuf, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame COTTEREAU Chantal, Maire.

Date de convocation : 24/09/2009

Date d'affichage : 24/09/2009

Nombre de conseillers : 11

Présents : 7

Votants : 9

Etaient présents : Mme Cottereau – M. Legendre – M. Thomas – M. Hallé – M. Feron – M. Cahot – Mme Meunier

Absent excusé : M. Bouxom – M. Duquesnoy

Absent : M. Augustin – M. Vasseur

Pouvoirs donnés à : M. Bouxom à Mme Cottereau – M. Duquesnoy à Mme Meunier

Secrétaire de séance : M. Antoine Legendre

Délibérations :

Convention France Telecom – Dissimulation des réseaux

49^{ème} tranche effacement rue Verte et des Fleurs

Mme Cottereau rappelle que dans la convention cadre signée avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine Maritime, il est convenu que lors d'enfouissement de ligne EDF et si les lignes téléphoniques se situent sur le même support, France Telecom profite de l'opération pour enfouir également ses réseaux. Pour se faire une convention doit être signée avec la Commune pour fixer le montant de sa participation. Concernant la 49^{ème} tranche d'effacement, la commune participerait à hauteur de 2 920.40 € H.T et France Telecom pour 9 739.92 € H.T.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés

Accepte la participation de la Commune à hauteur de 2 920.40 € H.T.

Autorise Madame le Maire à signer la Convention avec France Telecom et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Communauté de Communes Varenne et Scie – modification des statuts

Château Gauthier Giffard – reprise de la voirie

Mme Cottereau expose que lors de sa dernière séance, le Conseil Communautaire a souhaité élargir sa compétence voirie communautaire en intégrant la voirie desservant le château Gauthier Giffard de Longueville sur Scie et le parking des professeurs du collège.

Il est donc proposé de modifier les statuts de la Communauté de Communes Varenne et Scie comme suit :

F-Voieries Communautaire

Ajout de : CR 24 de Longueville sur Scie et prolongation sur Sainte Foy jusqu'à la RD

CR 25 de Longueville sur Scie

E – Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et scolaires
Ajout de : Parking extérieur du collège : Longueville sur Scie – parcelles A 64 et A 183

Mme Cottereau donne lecture de la délibération du PV Communautaire

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés

Accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes Varenne et Scie comme indiqué ci-dessus.

Modification des statuts du SIVOS

Mme Cottereau expose que lors de sa dernière séance plénière le Comité Syndical a modifié ses statuts. Ces modifications portent sur le nom du SIVOS : SIVOS DE LA VARENNE, le siège social : Mairie de la Chapelle du Bourgay et la modification de l'article 2 – Objet. Il convient donc que le Conseil Municipal émette un avis sur ces changements.

Après délibération le Conseil Municipal

Accepte les modifications des statuts du SIVOS à l'unanimité des membres présents ou représentés

Achat de bancs

Mme Cottereau rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de l'élaboration du Budget 2009, il a été envisagé l'achat de deux bancs. L'Entreprise Comat et Valco a une offre promotionnelle de bancs plus une poubelle pour un montant de 599.50 € H.T.

Après discussion le Conseil Municipal propose l'achat de quatre bancs et confie à M. Hallé la négociation.

Autorise Madame le Maire à prendre une décision modificative (21.2184-29 Mobilier + 1 700 € 21.2187-31 matériel de voirie – 1 700 €) et à passer commande.

Questions diverses :

Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle à certains droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Mme Cottereau informe que les 11 307.98 € prévu pour la répartition 2008 ont été versés. (BP 2009 11 500 €).

Subvention route des Fleurs

L'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipeement accorde une subvention d'un montant de 14 546.75 € correspondant à 25 % de la dépense Hors Taxe.

La demande de subvention auprès du Département est toujours en attente et a été réclamée à M. Boulanger.

Subvention Tracteur

Mme Cottereau informe que la subvention du Département attribuée pour l'achat du tracteur n'est pas versée. Après renseignements pris, il faut s'attendre à un paiement en 2010.

Sécurité

Mme Cottereau informe qu'elle a obtenu un rendez-vous avec M. Boulanger, Conseiller Général, et M. Chauvin concernant le problème de sécurité pour les élèves, empruntant les transports en commun sur les deux départementales le vendredi 2 octobre à 9 H.

Remerciements M. Quesnel

Mme Cottereau donne lecture de la carte de remerciements adressée par M. Quesnel pour le décès de son épouse.

Aire de Jeux

Mme Cottereau remercie Mrs. Legendre, Bachelet et Renaux pour leur investissement pour la fabrication de dalles pour le basket et la marelle sur l'aire de jeux. La peinture blanche a été commandée et sera étendue par les cantonniers.

Mare

Mme Cottereau explique aux membres du Conseil Municipal qu'une négociation est en cours pour l'achat de la mare privée qui permettrait d'accueillir l'eau s'écoulant de la rue des Fleurs. Le dossier suit son cours.

Personnel

Les membres du Conseil Municipal demandent des explications quant à la répartition des horaires des agents techniques. Mme Cottereau rappelle qu'elle applique les horaires définis avant son élection et que pour le moment, elle n'a pas d'autres solutions. Elle précise qu'elle est ouverte à toute proposition du Conseil Municipal.

Panneaux RIS

Mme le Maire informe du prix estimatif de la mise en place d'un panneau RIS à l'entrée du Village soit 1 000 €. Les membres du Conseil Municipal préfèrent un panneau à l'entrée et ajouter deux panneaux supplémentaires dans le Village. Mme Meunier est contre l'installation de ces panneaux. Des devis vont être demandés et présentés lors de la prochaine réunion.

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé, nous sommes en attente d'une date pour une réunion de démonstration publique.

L'assainissement

Mme Cottreau propose de réunir le Conseil Municipal en séance exceptionnelle non publique pour rencontrer les ingénieurs qui ont réalisé l'étude sur l'assainissement afin d'exposer leurs conclusions.

La séance est levée à 22 H 30.